



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –  
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –  
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 2 NOVEMBRE 2016 A 19H00  
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

16-184

**OBJET : Motion relative à l'interconnexion de la ligne 15 et la ligne E**

Membres en exercice	90
Présents titulaires	64
Représentés	22
Absents	4

Votants	86
Abstention	0
Suffrages exprimés	86
Pour	86
Contre	0

**Présents :**

Dominique ADENOT, Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON-ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOUIN, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Chrysis CAPORAL, Agnès CARPENTIER, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, François COCQ, Florence CROCHETON, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Benoit GAILHAC, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNÉ, Anne-Marie MAFFRE-SABATIER, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET

**Représentés :**

Jean-Philippe BEGAT représenté par Jacques Alain BENISTI, Adrien CAILLEREZ représenté par Agnès CARPENTIER, Christian CAMBON représenté par Igor SEMO, Olivier CAPITANIO représenté par Michel HERBILLON, Gilles CARREZ représenté par Florence HOUDOT, Sylvie CHARDIN représentée par Régis PIO, Thierry COUSIN représenté par Sylvain BERRIOS, Isabelle DALLEAU représentée par Jean-Pierre SPILBAUER, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Carole DRAI représentée par Nicole CERCLEY, Sylvain DROUVILLE représenté par Hervé GICQUEL, Christian FAUTRE représenté par Dominique ADENOT, René GAILLARD représenté par Philippe CIPRIANO, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre LEBEAU représenté par Brigitte GAUVAIN, Germain ROESCH représenté par Henri PETTENI, Christel ROYER représentée par Alain PAVIE, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Nassim LACHELACHE, Pascale TRIMBACH représentée par Florence CROCHETON, Valérie ZELIOLI représentée par Sengul KARACA

**Absents :**

Delphine FENASSE, Pascale MARTINEAU, Gilles PANNETIER, Yoann

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20161102-D16-184-DE  
Date de télétransmission : 09/11/2016  
Date de réception préfecture : 09/11/2016

## CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS-EST-MARNE&BOIS

### SEANCE DU 02 NOVEMBRE 2016

#### **OBJET : Motion relative à l'interconnexion de la ligne 15 et la ligne E**

La ligne 15 du futur métro automatique « Grand Paris Express » constituera une desserte de banlieue à banlieue indispensable au développement de notre EPT à la fin de l'année 2022.

Dans ce projet, il est prévu une interconnexion entre le nouveau métro et la ligne E du RER au droit de la gare "Bry-Villiers-Champigny", confirmée par M. le Premier Ministre à plusieurs reprises.

Si toutefois, le financement des études pour un montant de 14 millions d'euros est pris en charge par l'Etat, reste à ce jour, la question de la répartition du financement de cette nouvelle infrastructure qui n'est toujours pas garantie.

De plus, lors d'une réunion en Préfecture du Val-de-Marne, en présence de M. le Préfet CARENCO et les Maires des Villes de Bry, Villiers et Champigny-sur-Marne, la SNCF Réseau a évoqué la date de 2027 pour la mise en service de la gare d'interconnexion du RER E, alors que la concertation publique qui s'est déroulée en juin évoquait l'horizon 2025, soit déjà 3 ans de plus que pour l'ouverture de la ligne 15 sud. Ce décalage reste inacceptable pour les habitants de notre Territoire, du Département et de l'Est parisien et rend impossible tout développement économique sur le secteur.

Une fois la question des financements résolue, l'EPT « Paris Est Marne & Bois » demande que la SNCF Réseau prenne en considération tous les impacts liés à la création de cette gare qui permettra de soulager la ligne A du RER (puisque la ligne E rejoindra la Défense) et de créer les meilleures conditions de transports pour les usagers de banlieue à banlieue et vers les aéroports.

Si toutes les infrastructures de transports lourds dont l'Est Parisien a besoin ne sont pas mises en place avec le calendrier du Grand Paris Express, un risque d'engorgement des axes routiers, comme l'A4, déjà saturée, en provenance de Seine-et-Marne est à prévoir ainsi que l'afflux de véhicules sur certains parkings aux portes de notre territoire et sur nos voiries.

L'EPT « Paris-Est Marne & Bois » réaffirme donc l'urgence de cette gare d'interconnexion et demande aux partenaires de ce projet de trouver un accord dans les meilleurs délais pour assurer son financement intégral et sa réalisation dans les délais du métro Grand Paris Express.

#### **Le Conseil de territoire :**

**Approuve** la motion ci-avant exposée.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



**Le Président,**

**Jacques JP MARTIN**

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20161102-D16-184-DE  
Date de télétransmission : 09/11/2016  
Date de réception préfecture : 09/11/2016